



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

(article 313-5 du code de la Sécurité sociale)

Je soussigné, [**Nom Prénom Fonction** (*Personne ayant l'autorité de décision dans la collectivité*)]
atteste que [**Nom prénom de l'agent, date naissance, NIR, adresse**]
a effectué des services, tous employeurs confondus (publics et privés) :

du [**date 1**] au [**date 2**] auprès de [...] en qualité de [...] ,

du [**date 3**] au [**date 4**] auprès de [...] en qualité de [...] ,

du [**date 5**] au [**date 6**] auprès de [...] en qualité de [...] ,

Qu'il (elle) a été en congé de maladie à partir du [**date**]

Il (elle) a donc bien cotisé et a été immatriculé, à une caisse de retraite, pendant 1 an avant l'octroi de son congé de maladie ou de la constatation médicale de l'état d'invalidité résultant de l'usure prématurée de l'organisme. (**condition n°1**).

De plus, cet agent a effectué plus de 600 heures de travail, au cours des 4 trimestres civils précédant l'arrêt de travail ou de la constatation médicale de l'état d'invalidité (**condition n°2**).

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

[**Date**]

[**Cachet**]

[**Signature**]

ATTESTATION D'IMMATRICULATION

(article 313-5 du Code de la Sécurité Sociale)

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée Caisse des Dépôts). Les données collectées ont pour finalité **Gérer les retraites**. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la Caisse des Dépôts est soumise. Vos données sont conservées selon les modalités suivantes :

- Le contrat d'un ayant cause est à conserver 10 ans après le décès de l'auteur et jusqu'à 105 ans après sa naissance.
- Le contrat d'un auteur est à conserver 10 ans après son décès, jusqu'à 105 ans après sa naissance et tant qu'un contrat d'un ayant cause est encore conservé.
- Les données propres de l'auteur sont à conserver tant qu'il reste un contrat conservé rattaché à ce dernier.

Vos données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Le traitement de vos données personnelles ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne. Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier.

Conformément à la réglementation Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et le droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits Informatique et libertés, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Établissement de Bordeaux - 6, place des Citernes – 33059 Bordeaux Cedex. Certaines demandes de droits (accès, rectification, limitation) nécessitent la fourniture d'une pièce d'identité valide. Nous vous invitons à consulter notre Politique de protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles-et-cookies/notice-information-gestion-des-retraites>. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donneespersonnelles>. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL). »

